

COMPTE-RENDU DU COMITE DE QUARTIER 6 – OLIVEAUX DU 30 SEPTEMBRE 2016

Etaient présents :

Mme Annie Bosman,
Mme Pascale Loquet,
Mme Sidi MBouchi,
Mme Monique Huet,
Mr François Fauchez.

Etaient excusés :

Mr Frantz Dacalor,
Mr Bruno Helle.

Intervenants extérieurs

TRANSPOLE :

Mme Hallynck Colette (Direction Action Commerciale),
Mme Houcke Sabine (Manager Exploitation Réseau Corolle),
Mr Marlaix Olivier (Responsable Unité bus de Sequedin).

Territoire 0 Chomeur :

Mr Eric Louchart (AREFEP – Rue Louis Braille – Loos)
Mr Eric Vanhuysse (Compétences et Emplois Résidence Flandres – Entrée 18 – Croix)

Ouverture de la séance à 19h05

TRANSPOLE a ouvert les échanges lors de ce Comité de Quartier pendant une heure.

Les prises de paroles successives des intervenants ont donné lieu à des réflexions sur cette entreprise, comme :

- Les bus propres :

Qu'entendons-nous par « bus propres » ? Cela n'entendait pas l'aspect écologique de la chose par les participants loossois mais le carburant utilisé, les habitacles souvent souillés par des usagers peu scrupuleux ou ceux des précédents trajets, Mr Marlaix a précisé que les bus étaient nettoyés chaque jour, ce qui n'a pas convaincu les loossois devant l'état de crasse des sièges, des vitres couvertes de tas de traces, des débris jonchant le sol.

- Gratuité des transports pour les « handicapés » :

Cette situation n'a pas été étudiée à ce jour.

- Augmentation des tarifs :

Nous avons été informés avec beaucoup d'étonnement que celle-ci était demandée par les Elus des Communes concernées et par la MEL

[Texte]

Les comptes-rendus sont rédigés par les référents des comités de quartier. Les propos qui y sont tenus n'engagent que leurs auteurs.

Il a été rappelé que les réductions étaient, quant à elles, calculées en fonction des revenus des usagers (quotient familial)

- Vitesse excessive des bus :

Il a été évoqué de nombreux cas de vitesse excessive, certains usagers ayant descendus avant leur arrêt habituel suite à une conduite beaucoup trop brusque (accélération, coups de volant, freinages et surtout le ressenti lors du passage sur les ralentisseurs) car ayant des nausées, il a été répondu que, dans ce genre de situation, il était nécessaire de relever le numéro du bus, la date, l'heure et le sens du trajet et ensuite de contacter le service Clients Transpole pour en relater les faits.

Cette dernière remarque a clôturé l'intervention de TR ANSPOLE.

En second lieu, nous avons eu un exposé de l'action TERRITOIRE 0 CHOMEUR, par Madame Loquet, Messieurs Louchart et Vanhuysse.

Monsieur Vanhuysse nous a présenté A.T.D. Quart-Monde, loi ayant été votée aussi bien par la gauche que par la droite.

Madame Loquet a précisé que dans ce cadre des emplois seraient créés dans les quartiers, en particulier, des CDI n'étant pas sous le SMIC.

La candidature pour les Oliveaux et un quartier de Tourcoing sera déposée par la MEL le 28 Octobre prochain. Nous lui souhaitons bonne chance pour la validation de cette candidature.

Des rencontres se feront avec les acteurs de créations d'activités au sein de ces quartiers.

Concernant l'illettrisme de nos jeunes, des mises à niveau seront effectuées pour la population concernée.

Il est souhaitable que des diagnostics soient effectués par les habitants des territoires concernés pour les demandeurs d'emploi de longue durée (+ d'un an d'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi).

Pour contacter

Monsieur Louchart
AREFEP LOOS – Rue Louis Braille
03 20 17 20 50

Service Economie en Mairie de Loos
03 20 10 40 00

En fin de cet exposé, il a été demandé aux participants qu'elles étaient les attentes concernant les futurs intervenants, en voici les deux principales :

- PARTENORD,
- Services de Police (Police Nationale et Police Municipale).

Clôture de la séance à 21h10.

Durant ce Comité de Quartier, il ne m'a pas été possible d'informer les participants de mon déménagement et donc de l'arrêt définitif de mes activités en temps que référente de quartier, après réflexion avec Frantz Dacalor durant les semaines qui ont précédées ce Comité, nous avons demandé à Madame Sidi MBouchi, de prendre le [Texte]

Les comptes-rendus sont rédigés par les référents des comités de quartier. Les propos qui y sont tenus n'engagent que leurs auteurs.

relais, c'est donc elle qui assurera les prochains Comités et l'assemblée générale de notre Comité en Janvier prochain.

[Texte]

Les comptes-rendus sont rédigés par les référents des comités de quartier. Les propos qui y sont tenus n'engagent que leurs auteurs.